

LE PHARE

SOMMAIRE

Vie associative

- UGO Prév a cessé son activité p. 2
- La Rédaction bénévole du Phare p. 3
- Le bénévolat et le Sport p. 4
- APEX*Ulis : CA et Bureau p. 8

Festivités et jeux

- Fête mondiale du Jeu - Les Ulis p. 3
- Le carnaval 2012 des Ulis p. 16
- Le Club d'échecs des Ulis p. 17

Sports

- Le Raid 28 de janvier 2012 p. 5
- Le basket-ball en loisir p. 6
- Championnes de tir à l'arc p. 6

Solidarités

- En mémoire du 19 mars 1962 p. 7
- Cercle de Silence à Palaiseau p. 8
- Le droit au logement avec SNL p. 9
- L'atelier vélo des Ulis p. 14

Société

- Plateau de Saclay : arguments p. 10
- Plateau de Saclay : demandes p. 11
- Paris-Saclay, méga-université p. 12
- Fleur de Paix p. 12
- Pour une pédagogie sociale p. 13

Transports

- RER : enquête parlementaire p. 15

Culture et traditions

- Rencontre des Différences 2012 p. 17
- Culture et traditions japonaises p. 20

Le coin des poètes

- 4 poèmes inédits p. 18
- 4 autres poèmes inédits p. 19

Phare de l'Île Verte

Les articles pour *Le Phare* n°49 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 15 juillet

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 48 - Mai 2012

ÉDITO.

Un bien commun : nos différences

Le bénévolat associatif s'exprime dans sa diversité : avec des actions dans divers domaines (éducation, emploi, logement, transports, loisirs, culture). Ces expressions sont le plus souvent motivées par l'enthousiasme, d'autres par l'indignation.

Aux Ulis, nous sommes différents par nos pays ou nos régions d'origine. Ce n'est pas un obstacle, car les rencontres et les échanges permettent une meilleure connaissance des autres et de soi-même, et un enrichissement mutuel.

Certains articles font explicitement état d'actions en faveur du « vivre ensemble » et de la Paix. Menées parfois depuis des années, ces actions locales convergent avec bien d'autres réalisées ailleurs en France. Peu médiatisées, elles expliquent pourquoi les drames de Montauban et de Toulouse n'ont pas réussi à déstabiliser notre société laïque.

Poursuivons donc nos actions citoyennes avec humanisme et respect mutuel, en modestes tisseurs de solides liens sociaux.

Le Comité de Rédaction

LE PHARE - 48

Édité par APEX * ULIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis
Directeur de publication :
Marie-Odile Charpenet, Présidente
Comité de Rédaction
et maquette PAO :
APEX * ULIS - ISSN 1622-8804
11.000 exemplaires



Imprimerie DomiGraphic
91550 PARAY-Vieille-Poste
Tél. 01.69.02.03.03



Source : [http://veille-education.org/...](http://veille-education.org/)



Source : [http://commons.wikimedia.org/...](http://commons.wikimedia.org/)

UGO Prév a cessé son activité, voici pourquoi

Le Président de cette association de prévention spécialisée présente ici des extraits de la « lettre ouverte du Bureau d'UGO Prév aux partenaires » (*) envoyée aux intéressés en octobre 2011.

Suite au refus du Conseil Général de l'Essonne et des quatre Communes (Les Ulis, Gif, Orsay et Bures) de renouveler la Convention d'objectifs et de moyens, UGO Prév a cessé son activité au 31 décembre 2011.

Outre la disparition, à terme, de l'association, cette décision a eu deux conséquences particulièrement graves sur le plan social et humain : le licenciement pour motif économique des 12 salariés, et l'arrêt brutal de la mission de prévention spécialisée. Et donc de l'accompagnement et du suivi de plusieurs dizaines de jeunes, puisque aucune solution alternative n'est prévue par les financeurs pour éviter une rupture de ce dispositif d'action sociale.

Sans vouloir refaire l'histoire, et encore moins la réécrire, une telle issue nécessite de notre part quelques explications, et ce d'autant plus que nous ne pouvons laisser dire ou écrire qu'elle serait de la seule responsabilité de l'association.

Pour les administrateurs bénévoles, cette décision est l'épilogue d'une relation pour le moins compliquée avec les financeurs, et ce depuis la création d'UGO Prév en juillet 2004. Une création issue de la fusion des *Chardons Contrée d'Ulis* et de *Synergif*, procédure imposée par le Conseil Général à nombre d'associations dans le cadre d'une redéfinition des territoires d'intervention de la prévention spécialisée sur l'ensemble de l'Essonne.

Les municipalités des Ulis et de Gif n'étaient pas favorables à cette fusion, chacune d'elles considérant qu'elle perdait "son" association de prévention spécialisée.

Cette création, considérée comme imposée, n'a pratiquement jamais été propice à un véritable partenariat. Il faut dire que le financement direct par les Communes tend à créer un lien de subordination vis-à-vis des associations qui complexifie d'autant la mission de prévention spécialisée.

Cette relation a été, une nouvelle fois, mise à l'épreuve par la décision unilatérale du Conseil Général, annoncée en 2009 et applicable depuis cette année, d'augmenter la contribution financière des Communes à hauteur de 20% du budget des associations de prévention spécialisée. Une décision refusée

par les quatre Communes de notre Territoire d'Action Concertée (TAC), puisqu'elle signifiait un doublement de leur subvention à UGO Prév.

À ces difficultés s'ajoute un désaccord de fond, plus ou moins fort selon les municipalités, à propos de la mission de la prévention spécialisée qui intervient dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance au titre de la Protection de l'Enfance. La délinquance de jeunes est un problème pour des parents, des habitants, et une préoccupation légitime pour les municipalités. Le terme de délinquance, qui est dans le délit, recouvre un ensemble de pratiques et de faits qui sont du ressort de la police et de la justice.

Le travail éducatif ne peut se faire qu'avant un délit (prévention de la délinquance), ou après (prévention de la récidive). C'est bien sur ces deux registres que nous avons agi. Seulement, il ne faut pas confondre action de prévention et travail de police. Ce qui pose la question récurrente de l'évaluation de l'action éducative selon des indicateurs censés rendre compte des effets produits. Mais comment rendre visible auprès de nos partenaires l'efficacité de la prévention spécialisée sur ses aspects quantitatifs et surtout qualitatifs liés à la socialisation d'adolescents, la restauration de liens sociaux, notamment avec les adultes et les institutions ?

Nous terminerons cette lettre ouverte en remerciant tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la mission de prévention spécialisée. Une mission dont nous ne pouvons pas croire qu'elle disparaisse définitivement de notre territoire, qui plus est dans un contexte économique et social qu'il y a tout lieu de craindre difficile et durable, notamment pour des jeunes des milieux populaires.

Guy Gagnaire

Président d'UGO Prév

(*) Cette lettre ouverte était signée par Guy Gagnaire (Président), Philippe De Rouffignac (Vice-président), René Crespy (Trésorier) et Marie-Noëlle Beaupain (Secrétaire).



*Association de Prévention Spécialisée
Habilitée par le Conseil Général de l'Essonne*

La Fête mondiale du Jeu : Les Ulis



Depuis 12 ans, des associations et services municipaux coorganisent une fête où le jeu est roi, les Ulis son royaume et les habitants les bienvenus ! Oyez ! Oyez ! Joueurs de tous genres ! Cette année, le jeu sera partout et pour tous et il vous faut dès à présent réserver votre semaine pour jouer !

1) Pour commencer, et pour proposer plus de temps de jeu, plusieurs structures proposent du jeu durant la semaine :

- la MPT de Courdimanche fabriquera un jeu avec un groupe d'enfants ;
- le Club Léo Lagrange organisera des ateliers jeux sur les temps d'accueil ;
- la ludothèque accueillera les écoles élémentaires pour des jeux mathématiques, proposera des tournois de jeux pour les plus de 8 ans (Micro-mutants, Colons de Catäne...) de 18h à 21h, initiera à la pratique des Kapla du mercredi au vendredi.

2) Le samedi 26 mai, de 14h à 18h, rejoignez-nous

- ❶ au local collectif résidentiel (LCR) de la Treille ;
- ❷ au square de Courdimanche (près de l'AREPA) ;
- ❸ à l'intérieur de la médiathèque François Mitterrand ;
- ❹ aux Avelines, près de la passerelle des Amelines ;
- ❺ à la ludothèque de l'AVAG (16-19 les Htes Plaines).



Fond de carte ci-dessus : reproduction autorisée par le Service Communication de la Mairie des Ulis



Ceci est l'affiche nationale. Aux Ulis, une affiche spéciale est prévue.

Il y aura des jeux pour tous et pour tous les goûts : des jouets, des jeux de réflexion, des jeux d'adresse ou encore des jeux vidéo, des wargames ! La fête du jeu est un moment convivial qui s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes, aux familles et aux amis, alors prenez le temps de venir partager un jeu le 26 mai !

Chacun, particulier ou représentant d'une association peut se joindre à ce mouvement ludique et apporter ses propres jeux pour les faire découvrir aux autres.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.avag.fr ou contactez la ludothèque au 01 64 46 70 61

Le collectif organisateur

Rédaction bénévole du Phare numéro 48

- Marie-Odile Charpenet (Dir. des Publications)
- Pierre Piquepaille (Rédacteur en chef + maquette)
- Pierre Belbenoit (Secrétaire de Rédaction)
- Yvette Roussel (représentante de l'atelier d'écriture)
- Bernard Charpenet (responsable de la diffusion)
- Marie Josée Vergine (autre membre titulaire)

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
 Adresse électronique : redac.phare@orange.fr
 Site Internet : <http://apex.ulis.free.fr>

Le bénévolat



Lors des Assises du Sport de 2012 organisées par la Ville des Ulis, le Président du Club Omnisports des Ulis (COU), Alain Fauvel, Secrétaire général adjoint de la Fédération Française des Clubs Omnisports, a présenté un exposé sur le bénévolat dont voici les points forts. [NDLR]

• Même si l'on peut regretter le manque de relais médiatiques sur 2011 pour célébrer l'année européenne du volontariat et du bénévolat, il est à noter le très fort engagement pour l'action associative.

• Étymologiquement, la définition du bénévolat se résume en 2 mots latins : **bene** (bien) et **volo** (je veux). Suivant le conseil économique et social, le bénévole est celui qui s'engage pour mener à bien une action non salariée, non soumise à obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial.

• Les valeurs de l'engagement bénévole sont mises en avant par le film édité par le Comité Régional Olympique d'Aquitaine « Fier d'être bénévole » sur son site crosaquitaine.org. **Donner, aider, partager, progresser, trouver, s'épanouir, créer, découvrir, s'enrichir.** Cette liste à la Prévert résume bien la fierté d'être bénévole.

- En Europe, sur 495 millions d'habitants, 95 millions s'engagent bénévolement, soit 23% des plus de 15 ans.
- L'engagement est très différent selon le pays, son histoire, sa culture :
 - 40% en Suède et aux Pays-Bas ;
 - 10% en Bulgarie ou Lituanie ;
 - 26% en France.
- Il y a plusieurs modèles européens :
 - **Modèle Rhénan**
L'État n'intervient que si aucune autre collectivité (Région, Ville, Association) n'a répondu aux besoins. En revanche, il finance ! Exemple : Caritas (équivalent du Secours Catholique) est le 1^{er} employeur en Allemagne.
 - **Modèle Anglo-Saxon**
Longue culture symbolique du bénévolat en réaction à l'emprise de l'État.
 - **Modèle Scandinave**
Les associations n'interviennent que lorsque l'État providence ne répond pas aux besoins.
- **En France :**
 - Hormis toutes les valeurs précédemment évoquées, celle que revendique le plus l'esprit français est « la Liberté » ornant les frontons de nos édifices publics.
 - Liberté, liée à l'histoire du droit associatif.
 - La loi du 21 août 1790 reconnaît aux citoyens « le droit de s'assembler paisiblement et de former entre eux des sociétés libres ». Rapidement, l'État réprime le caractère "subversif" de ces corporations et punit sévèrement les contrevenants. Il faut attendre 1848, la Monarchie de Juillet et l'abdication de Louis-Philippe, pour que l'article 8 de la Constitution républicaine redonne aux citoyens le droit de s'associer. Mais l'Empire arrive !
 - 100 ans après la Déclaration des Droits de l'Homme, le gouvernement d'Émile Loubet, par l'intermédiaire de son président du Conseil Waldeck Rousseau, mène une lutte parlementaire acharnée de près de 2 ans et vote, le 14 novembre 1901, la Loi sur le Contrat d'Association.

Quel combat et quelle opiniâtreté pour la Liberté !

- **Aujourd'hui, 12 millions de bénévoles animent 1 million d'associations**, ce qui représente 1,3 milliard d'heures soit un équivalent de 820 000 ETP (Equivalent Temps Plein), et 12 à 13 milliards d'euros en terme de valorisation (1 point de PIB) : 29% dans le monde sportif ; 28% dans la culture, le loisir et la vie sociale ; 23% dans le social, santé et humanitaire.
- Contrairement aux idées reçues, l'engagement bénévole augmente (19% en 1990, 25% aujourd'hui). Par contre, la forme d'investissement a changé : forte attractivité et diversité des engagements ; zapping autour des valeurs et actions ; engagements circonscrits dans le temps ; recherche d'efficacité et de responsabilités précises ; motivations différentes.
- Afin de promouvoir et de pérenniser l'action bénévole, plusieurs axes ont été ou sont proposés : reconnaissance de son activité sur le carnet de bénévole ; création d'un certificat de qualification du bénévole ; aménagement du temps de travail en créant des heures de délégation ; avantages d'acquisition des droits à la retraite ; valorisation de l'engagement bénévole par l'Éducation nationale.

Alain Fauvel

COU - LCR du Jardin des Lys
BP 04 - 91940 LES ULIS
c.o.ulis@wanadoo.fr

Le Sport en France, c'est :

- 35 millions de pratiquants ;
- 16 millions de licenciés ;
- 275 000 associations sportives ;
- 180 000 salariés ;
- 3,5 millions de bénévoles.

Le COU aux Ulis, c'est :

- 4 201 adhérents ;
- 185 bénévoles élus ;
- 200 bénévoles occasionnels ;
- 34 entraîneurs salariés ;
- 65 entraîneurs bénévoles.

Le Raid 28 : 21-22 janvier 2012

Le Raid 28, une course par équipe dans les chemins, unique en son genre.

Une aventure humaine aux limites

Autant le dire tout de suite : le Raid 28 n'est pas une aventure pédestre facile. Tous ceux qui l'ont couru n'oublieront jamais les chemins boueux, les ronces, la pluie, le froid, la nuit et les rivières à traverser à pied... Ils sont allés jusqu'à leurs limites, aidés en cela par l'esprit d'équipe, ciment indispensable assurant la possibilité de finir dans les délais.

Chaque année, au mois de janvier, l'**Équipe Turoom** entraîne quelques centaines de sportives et de sportifs endurants sur un parcours toujours différent, avec plus de cent balises à trouver pour attester des passages aux bons endroits.



De la nuit, de la boue et des ruisseaux

Un week-end pas comme les autres

Le Raid 28 est une épreuve sportive qui se déroule sur un week-end. C'est un raid pédestre de 80 à 100 km dans les chemins en Île-de-France, par équipes mixtes de cinq personnes. C'est une épreuve semi-nocturne, en autonomie et en orientation, où il faut faire son chemin à la carte et à la boussole. Les documents remis au départ, le samedi à 21h, permettent de rejoindre des contrôles obligatoires en cherchant des passages avec pénalités ou bonus. Des options et des spéciales obligent les concurrents à faire des choix qui mettent à l'épreuve l'endurance, la stratégie de progression et l'esprit d'équipe. Ils doivent tous arriver avant 16h le dimanche.

Le Semi-Raid 28 suit le même principe sur la seconde partie du Raid 28.



Le Château de Versailles... Un grand moment !

Le Raid 28 est né aux Ulis

Le Raid 28 doit beaucoup à la Ville des Ulis. L'**Équipe Turoom** est une association de Bures-sur-Yvette dont les fondateurs, très proches des activités associatives ulissiennes, ont obtenu le soutien du Service Communication et des élus avec Paul Loridant et Jean-Marc Salinier. Le Raid 28 partait du Centre Commercial Ulis 2 pour aller vers Chartres. Pour l'an 2000, le départ s'est fait devant la cathédrale de Chartres et l'arrivée devant la mairie des Ulis. Un souvenir inoubliable, avec un don offert par les organisateurs à l'association de Yannick Noah en présence, aux Ulis, de Marie-Claire Noah !

Instants magiques... Instants sportifs.

D'une petite course créée pour des amis à une épreuve réputée dans toute la France et en Europe, qualifiée par les journalistes de père des raids hivernaux, le Raid 28 a su se transformer pour attirer les très bons spécialistes de courses longues et de courses d'orientation. L'innovation de l'an 2000 aux Ulis est devenue la règle : on part de la région de Chartres et on arrive maintenant au STAPS, sur le campus de l'Université Paris XI, dans le saint des saints de la formation de nos étudiants en sport.

Le Raid 28 renouvelle sans cesse les paysages et les conditions de progression. Ainsi, les équipes doivent utiliser quasiment toutes les possibilités existantes en faisant des choix qui mettent à l'épreuve l'endurance, la stratégie de progression et l'esprit de groupe.



L'équipe Belge « Quechua Célestes », vainqueurs en 2010, 2011 et 2012

Un bien très précieux : Les bénévoles du Raid 28.

Que serait cet événement sans ses bénévoles ? Plus de cent volontaires sont présents sur le Raid 28, assurant les contrôles et la sécurité mais aussi un accueil à l'arrivée avec un repas offert à plus de 400 personnes. Dans une joyeuse ambiance, les concurrents peuvent se détendre à table et consulter un groupe d'ostéopathes et de podologues pour soigner les bobos et les douleurs de la course. L'arrivée est aussi un grand moment de convivialité où tous peuvent comparer leurs expériences dans cet événement original.

Toute l'année, le staff de l'**Équipe Turoom** travaille sur l'organisation pour l'année suivante ; ce n'est pas un secret : lorsque l'on a couru la 19^e édition cette année, les plans pour la 20^e édition étaient déjà bien avancés. Après avoir créé une épreuve supplémentaire en 2010, le Semi-Raid 28, il y aura deux formats supplémentaires de course les 19 et 20 janvier 2013. Mais là, nous sommes dans le secret de la préparation du prochain parcours...

Patrick Pilorget

*Président de l'Équipe Turoom
Organisateur du Raid 28*

Mél.: turoom@raid28.com
Site web : <http://raid28.com>

Le basket-ball en loisir

Comme tous les ans, la Section basket-ball du C.O.U. a organisé un tournoi entre les parents de ses licencié(e)s. Cet évènement a réuni une centaine de personnes : parents et enfants. Durant toute une après-midi, les parents se sont rencontrés lors de matchs conviviaux où tous avaient leur place : débutant(e)s et confirmé(e)s.

Devant le succès de ces rencontres annuelles, la Section basket-ball a décidé de mettre en place depuis le mois de mars une catégorie « loisir adulte » le dimanche matin (1 à



Match des parents d'enfants licenciés

2 dimanches par mois, en fonction du planning des matchs officiels, horaires affichés au Gymnase).

Alors, si vous êtes intéressé(e)s pour pratiquer le basket-ball en toute convivialité, que vous soyez débutant(e)s ou confirmé(e)s, vous pouvez nous rejoindre le dimanche matin au gymnase de l'Épi d'Or. L'encadrement est assuré par des animateurs confirmés.

Pour plus de renseignements, appelez le 06 72 59 96 43.

Arnaud Berraz

Secrétaire de la Section basket-ball
du C.O.U. (Club omnisport des Ulis)



Dégustation de galettes à la fin du tournoi des parents

Championnes de tir à l'arc

Le 22 janvier dernier, a eu lieu le championnat départemental 91 de tir à l'arc à Wissous. Sandrine, Alexandre et toute leur compagnie se sont investis à fond pour offrir aux archers du Département un accueil chaleureux et agréable pour cette rencontre sportive. Nous y étions en famille, ma femme et mes filles comme compétitrices, moi comme arbitre. Après une séance de qualification, mes filles, Mélodie et Marjolaine, furent retenues pour les phases finales aux 3^{ème} et 4^{ème} places et commencèrent les duels. (Le premier rencontre le dernier pour un match en 3 ou 5 volées de 3 flèches, le set gagnant marque 2 points, le premier qui arrive à 6 gagne le match). Après avoir gagné l'une et l'autre leur premier duel, Marjolaine rencontra Ariane du Club de Montlhéry. Après un set gagnant, Marjolaine obtient 29 points, très beau résultat, sa concurrente fait un 30 (maximum obtenu en trois flèches). Nous avons applaudi devant un tel match, félicitant les deux sportives. Puis Marjolaine gagne les deux sets suivants, 6 à 2. Mélodie, de son côté, était menée à 4/0. Retrouvant un sursaut d'énergie, elle gagne les 3 sets suivants et remporte le match 6/4. Elles se sont donc rencontrées pour la finale et nous avons eu la grande joie de les voir toutes deux sur le podium : Mélodie 2^{ème}, Marjolaine 1^{ère} et championne départementale. Hélène a pu savourer ce grand moment sportif en montant aussi sur le podium à la 1^{ère} place. Elle a continué sa saison en

étant Championne Régionale à Aulnay-sous-bois 15 jours après, et s'est qualifiée pour les Championnats de France qui avaient lieu à Chartres les 3 et 4 mars. Elle termine 4^{ème}, une place honorable derrière des concurrentes redoutables mais sympathiques, après avoir battu le record de l'Essonne en 2 fois 18 mètres.

Michel Joigner

Contact : **Compagnie des Archers de la Terre Brulée**

Président : Jean Allermoz (01 69 07 61 70)

Site Internet : <http://archer.les.ulis.free.fr>

Entraînement de l'école de tir : mercredi de 18h à 20h



Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962

Allocution de Jacques Pegon pour la LDH des Ulis, suite à celles de Madame le Maire et de l'ARAC :

Il y a eu les héros, les bourreaux et les victimes d'une guerre qui s'est terminée il y a juste cinquante ans. Mais il y a eu aussi tous ceux, Algériens et Français, qui ont rêvé d'une fraternité durable et qui poursuivent cette espérance. Cela est vrai ici aussi, aux Ulis.

Aujourd'hui, il nous faut assumer le passé pour mieux nous projeter dans un avenir de paix et de réconciliation. Cette commémoration est donc un hommage que nous devons à toutes les victimes, tuées, blessées, déplacées, et à toute une génération d'hommes et de femmes qui ont sacrifié leur jeunesse durant cette guerre d'Algérie.

Les accords signés à Évian, la veille du cessez-le-feu, constituaient un compromis politique et ils furent approuvés par le peuple français à plus de 90 % lors du référendum du 8 avril 1962. Cette date du 19 mars cristallise donc la volonté des deux peuples de mettre fin au conflit.

Il a fallu attendre 1999 pour que la loi choisisse le terme de « guerre d'Algérie » pour remplacer celui, bien hypocrite, "d'opération de maintien de l'ordre". Il s'agissait pourtant bien évidemment d'une guerre. Comme toutes les guerres, elle portait en elle-même les germes de l'injustice, de l'arbitraire, de l'absurde. En Algérie, la violence du conflit armé a conduit la France à oublier ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Elle a conduit à la barbarie et à l'impensable.

Et le cessez-le-feu n'a pas signifié la fin des violences. Pour nos compatriotes français d'Algérie, rapatriés, c'était l'abandon de leur terre natale. Pour les harkis, qui n'envisageaient pas d'autre avenir que dans la France, cette fidélité fut un choix lourd de conséquences, pour lesquels ils ont payé un lourd tribut.

Ce rendez-vous du 19 mars est, pour la LDH, l'occasion de réaffirmer sa demande aux autorités françaises de formuler une véritable reconnaissance des injustices fondamentales qui ont marqué cette époque.

Comme elle l'avait affirmé lors des commémorations de la sanglante répression de la manifestation désarmée des Algériens de la Région parisienne du 17 octobre 1961, la LDH demande au chef de l'État de reconnaître que la colonisation de l'Algérie, c'est-à-dire l'annexion et l'exploitation d'un peuple par un autre peuple, tout comme la guerre qu'ont menée les autorités de l'époque pour tenter de s'opposer à l'indépendance algérienne, se sont accompagnées de pratiques qui n'ont cessé de tourner le dos aux principes des droits de l'Homme.

La Ligue des Droits de l'Homme est persuadée que la France doit regarder en face toutes les pages de son passé,

y compris les moins glorieuses liées à son passé colonial. C'est ainsi que nous affirmons que la France s'honorerait si elle reconnaissait qu'elle a eu, durant la guerre d'Algérie et au lendemain de l'indépendance de ce pays, un comportement envers les harkis indigne d'un pays attaché aux droits de l'Homme et aux principes de sa devise républicaine.

En effet, elle se grandirait en reconnaissant que l'enrôlement de supplétifs a conduit certains Algériens, indécis et voulant faire vivre et protéger leur famille, à devenir harkis ; en reconnaissant son retrait indigne de leur nationalité française, son refus de protéger en 1962 ceux d'entre eux qui étaient menacés et son refus d'autoriser leur rapatriement ; en reconnaissant sa politique discriminatoire vis-à-vis de ceux qui ont pu néanmoins gagner la France avec leur famille et qui ont été parqués dans des camps dans des conditions indignes.

Seules de telles reconnaissances permettront, enfin, de tourner cette page tragique de notre histoire et de construire avec les peuples du sud de la Méditerranée un avenir de paix, de progrès et de fraternité.

Jacques Pegon

Président de la Section LDH des Ulis



Des Ulisziens rassemblés autour de la Pierre de la Liberté



Jeunes enfants, espoirs fragiles d'un monde libre et fraternel

Cercle de Silence à Palaiseau



Une fois par mois, 30 personnes, parfois plus, sont debout en cercle, autour d'une lampe. Pendant une heure, leur silence et leur immobilité, dans ce monde de bruits et de mouvements, étonnent et questionnent. Ces hommes et ces femmes protestent d'une manière non-violente contre les traitements infligés aux étrangers sans-papiers. Certains arborent des pancartes dont les phrases disent toute l'inhumanité de l'enfermement systématique dans les Centres de Rétention Administrative (CRA). Des passants s'arrêtent intrigués, quelqu'un vient leur donner un tract explicatif.

Le CRA le plus proche des Ulis est celui de Palaiseau. Des Ulissiens, dont nous avons parlé dans des numéros précédents, y ont fait un séjour avant d'être libérés grâce à la mobilisation de citoyens attentifs et actifs.

Affirmer son opinion sans bruit, mais en acte et avec détermination, est une manière de faire prendre conscience à nos concitoyens que des hommes, des femmes et même des enfants, qui ne sont pas des criminels, sont brusquement arrachés à leur vie et jetés dans une prison pour une cause administrative et non pénale. Sans prendre position sur le problème des sans-papiers, c'est refuser la façon dont on les traite. La dignité de chaque personne humaine doit être respectée.

Ces derniers mois, à Palaiseau, la désespérance provoquée par l'enfermement au CRA, a conduit certains « retenus » à des gestes dramatiques.

Sans peur d'affirmer haut et fort ce que notre propre conscience nous dit, ce silence crie notre NON.

Les Cercles de Silence

Mouvement créé en 2007 à Toulouse.
2012 : en France, 180 cercles de Silence, soit plus de 10 000 participants.

Le Cercle de Silence de Palaiseau se réunit depuis 2009, sur la Place de la Victoire, le 3^e samedi du mois, de 11h à 12h.

Il est ouvert à tous : différentes associations et courants de pensée y sont représentés.

Participer aux Cercles de Silence est pour moi un temps de protestation active et non-violente. Ce temps de méditation et de partage spirituel me fait espérer une autre forme d'accueil de l'Étranger. Accueil que mon grand-père, venu du Sud de l'Italie, trouva au cœur de la Capitale au début du siècle dernier. Ceux qui quittent leur pays espèrent échapper à la pauvreté ou la guerre. Ils trouvent ici l'inhumanité. Je manifeste car il est urgent que mon pays redevienne une Terre d'accueil et de Fraternité.

Marie-Odile Charpenet

Pourquoi je participe aux Cercles de Silence ? De façon très lapidaire, je dirais : parce que je crois que tout homme est un homme. Nul ne mérite donc d'être traité d'une façon dégradante. Je suis reconnaissant aux Cercles de Silence de me donner une occasion de manifester publiquement mon attachement à ce principe.

Jacques Pezot

Se tenir debout pendant une heure, quel que soit le temps, en formant un cercle et rester silencieux, pourquoi ? Pour protester contre l'enfermement systématique des sans-papiers dans des centres de rétention où hommes, femmes et enfants sont parqués dans des conditions inhumaines. Protestation non-violente par choix, et ceci d'autant plus qu'elle a lieu sans bruit, manifestant ainsi notre solidarité vis-à-vis des rejetés de notre société. J'ai été parfois l'un des points de ce cercle et, étant chrétien, j'ai alors prié pour ces humains en détresse.

Georges Armand

Pourquoi je participe au Cercle de Silence de Palaiseau ? Pour obtenir la suppression des Centres de Rétention Administrative (afin que la France cesse d'y emprisonner des enfants et adultes étrangers sur simple décision administrative). Pour moi, c'est agir pour plus d'humanité, tout en refusant la xénophobie d'État !

Pierre Belbenoit

APEX*Ulis

Composition suite à l'AG du 28 janvier 2012
et au CA du 17 février 2012

Membres du Bureau

- ♦ Marie-Odile Charpenet (Présidente)
- ♦ Pierre Piquepaille (Vice-président)
- ♦ Yvette Roussel (Vice-présidente)
- ♦ Pierre Belbenoit (Trésorier)
- ♦ Bernard Charpenet (Trésorier adjoint)
- ♦ Marie Josée Vergine (Secrétaire)

Autres membres du Conseil d'Administration

- ♦ Zoubida Belfadil
- ♦ Rose-Marie Boussamba
- ♦ Jacques Cartier
- ♦ Bozena Teodorowicz
- ♦ Pascal Esnault Lavignolle (en tant que stagiaire)

Le droit au logement



Habiter un logement décent est une nécessité vitale pour chacun. Pourtant, tout près de chez nous, beaucoup en sont exclus. Pouvons-nous le supporter ?

L'association *Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)* a été créée en 1988 et s'est fixé comme démarche de :

- se regrouper à l'échelle d'une commune, pour créer des logements accessibles à des personnes en grande précarité ;
- loger des familles, pour un temps donné, et les accompagner avec des rencontres régulières ;
- témoigner, alerter, mobiliser, proposer et créer des solutions de logement durable.

Des lois sont venues conforter cette initiative.

En 1990... Droit au logement.

En 1998... Lutte contre les exclusions.

En 2001... Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

En 2007... Droit Au Logement Opposable (DALO).

Malgré toutes ces initiatives, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir puisque, selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, 3,6 millions de personnes sont mal logées.

En Essonne, 27 000 familles attendent, dont 65% sont sans logement ; moins de 25% des demandes sont satisfaites.

Alors SNL, comment ça marche ?

Les familles

Il s'agit toujours d'accueillir des ménages auparavant exclus de toute habitation décente. *SNL Essonne* a soutenu 464 ménages, soit 1 208 personnes, en 2010.

Avant d'entrer à *SNL Essonne* :

- 34% d'entre eux étaient sans logement (SDF, en caravanes, suite à expulsion ou rupture familiale) ;
- 52% étaient hébergés (chez un tiers, à l'hôtel, en foyer) ;
- 14% occupaient un logement inadapté.

Cet accueil se fait dans les logements dits d'insertion créés par l'association, en diffus et bien intégrés à l'environnement. Le loyer et les charges sont accessibles aux plus démunis. Il s'agit aussi d'y renouer le lien social dans une mixité harmonieuse et d'accompagner les ménages jusqu'à leur accès à un logement durable de droit commun, existant ou à créer. La durée moyenne est de 30 mois environ.

Les logements

SNL Essonne gère 400 logements et crée ou réhabilite en permanence de nouveaux logements, en respectant les normes environnementales, et bien isolés, pour limiter les charges.

Les bénévoles

La grande singularité du concept *SNL* est de ne pas se limiter à la création de logements : la famille est également soutenue, accompagnée, par les bénévoles locaux et par les travailleurs sociaux, permanents de l'association. Cette relation est primordiale dans l'action de *SNL* car elle est l'occasion d'apprendre, ou de réapprendre, à habiter ensemble, de rompre la solitude, de reconstruire le lien social, pour finaliser ensuite le projet de logement durable. Les bénévoles sont constitués en « Groupe Local de Solidarité ». Chaque famille est accompagnée par deux d'entre eux. Les bénévoles se retrouvent lors de rencontres de groupe régulières, simples et conviviales, qui permettent de réels échanges et une véritable dynamique associative.

Les partenaires

SNL entretient ses relations avec l'État, la Préfecture de l'Essonne, le Conseil régional, le Conseil général, les Maisons des solidarités, les Communes, les Bailleurs sociaux et des associations locales. Un logement se finance par : 70% de subventions (État, Région, Département, Communes), 10% d'emprunts (collecteurs du 1%), 10% de fonds propres et 10% de dons. L'intégralité des dons reçus par *SNL* est affectée à l'achat et à la réhabilitation des logements.

SNL est représentée dans de nombreuses communes de l'Essonne. L'équipe *SNL* de Bures travaille en étroite collaboration avec les équipes *SNL* de Palaiseau-Villebon, de Gif et d'Orsay, pour accompagner des familles qui viennent souvent des Ulis et des environs.

Il est de notre devoir de citoyens de prendre conscience des urgences sans cesse grandissantes, sans cesse plus alarmantes, et qui touchent désormais toutes les catégories de notre société. Il nous faut aujourd'hui prendre conscience de notre responsabilité et de l'absolue nécessité de notre implication dans la lutte contre les exclusions.

Le Groupe Local de Solidarité de Bures-sur-Yvette existe depuis 2006. Après la réhabilitation d'un premier logement en 2006, 4 autres ont été construits en 2008. En 2012, ce sont 7 nouveaux logements qui ont été réhabilités pour devenir des logements *SNL* (cf. photo). Ils sont situés en face de l'église de Bures et seront disponibles au premier semestre 2012. Nous recherchons, pour étoffer le groupe, des personnes intéressées pour donner un peu de leur temps. **Nous avons besoin de vous.**

Pierre Prousteau
SNL - Bures-sur-Yvette

À Bures, vous pouvez contacter :

Marie France Lefebvre, par tél.: 01 69 07 36 29
et par mél.: malef@club-internet.fr
Notre site : <http://www.snl-essonne.org/>

QUEL AVENIR POUR LE PLATEAU DE SACLAY ?

L'Établissement Public Paris Saclay (EPPS) a lancé une enquête publique du 12 mars au 14 avril 2012. La commune des Ulis n'est pas dans le périmètre de cette consultation, mais les Ulissiens sont concernés par ce qu'il en résultera.

Position de l'association *Citoyens Actifs et Solidaires* d'Orsay sur le périmètre de la zone de protection naturelle, forestière et agricole du plateau de Saclay

I. Argumentaire :

1) L'Établissement Public Paris Saclay (EPPS) met à l'enquête publique un périmètre pour la zone de protection naturelle, forestière et agricole du plateau de Saclay qui annonce 2 452 ha de terres agricoles. On est donc apparemment largement au-dessus du minimum de 2 300 ha de la loi. En fait, pour arriver à ce chiffre, l'EPPS a intégré, dans le périmètre de protection, des terres qui ne se trouvent pas sur le plateau : celles de la vallée de la Mérançaise, qui ne peuvent de toute façon pas avoir d'autre usage qu'agricole, et celles situées dans la vallée de la Bièvre, qui sont déjà protégées car situées dans un site classé. En ne considérant que les terres situées sur le plateau, l'EPPS reconnaît donc un chiffre bien moindre de 2 315 ha. Même si l'on considère qu'il n'y a pas d'erreur de calcul (ce qu'une comparaison avec la carte des 2 300 ha adoptée en 2008 par la CAPS pourrait pourtant laisser croire) on est donc tout juste au-dessus du minimum légal.

2) Notre association a de nombreuses fois dénoncé les incohérences du projet de Campus scientifique sur le plateau de Saclay sur le plan de sa conception scientifique. La notion de cluster qui est invoquée par l'EPPS pour caractériser la dynamique des institutions de Recherche, d'Enseignement et les entreprises sensées se regrouper sur le plateau n'est pas réellement mise en œuvre. En effet, cette notion repose essentiellement sur la confiance et la coopération entre acteurs, jamais sur la coercition, et pas sur la concurrence frontale. Or, les premiers instruments concrets de cette dynamique, notamment les projets de Laboratoire d'excellence (Labex) et Initiative d'excellence (Idex), reposent essentiellement sur la contrainte (les financements sont conditionnés au déménagement et à la fusion des établissements) et la mise en concurrence des laboratoires de Recherche, des universités et des écoles (concurrence pour l'accès aux ressources publiques et dans l'accès aux partenariats). La dynamique de l'excellence telle qu'elle est portée mise non sur une masse d'initiatives variées et

nouvelles, mais sur une sélection très étroite de programmes déjà reconnus. La proximité géographique permise par le projet ne permettra pas de compenser le déficit de proximité organisationnelle (qui fait que les acteurs sont liés par des réseaux, projets, actions, syndicats..., bref, qu'ils fondent un ensemble cohérent), ni le déficit de proximité institutionnelle (dans laquelle les acteurs partagent un même langage, des mêmes valeurs et bénéficient de dispositifs de confiance qui permettent de travailler en commun). Certes des programmes sont lancés et des communautés de chercheurs travaillent, mais en quoi travailleraient-ils plus ou mieux ensemble en étant quelques km plus proches mais soumis à une intense rivalité concurrentielle ?

Le projet de création d'une Université Paris Saclay est l'exemple le plus récent de cette mauvaise gouvernance du cluster. Elle vise le gigantisme alors que tout dans la notion de cluster pousse à penser la pluralité des institutions et des entreprises. Le projet est bureaucratique quand le cluster veut de la flexibilité qui vient des petites structures. Il a entraîné une levée de boucliers, le 8 mars dernier, de l'Université Paris Sud lors du congrès de ses trois conseils (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, Conseil des Etudes et de la Vie universitaire), qui a voté à l'unanimité contre l'opacité dans laquelle se prépare ce projet, et pour le maintien d'un fonctionnement démocratique des instances universitaires. Idem à l'INRA où les syndicats ont voté à l'unanimité, lors du dernier Comité technique, contre le transfert de tout ou partie de leurs activités sur le plateau de Saclay à la fois à cause des problèmes d'infrastructures de transport ou de logement, mais aussi du fait des conditions de montage des collaborations scientifiques. Idem à AgroParisTech dont les personnels ont récemment réfuté l'Idex Saclay tel qu'il a été présenté le 30 janvier dernier, au motif des graves problèmes qu'il pose, notamment en termes de gouvernance et de démocratie.

3) Le projet présente une incompatibilité avec la loi Grenelle 1 en ce qui concerne l'obligation de préserver les terres agricoles. À l'échelle du territoire français, le phénomène d'artificialisation des terres agricoles s'accélère : entre 1992 et 2003, soit en 10 ans, l'équivalent d'un Département français de terres agricoles a disparu. Il n'a suffi que de 7 ans dans la période suivante, de 2003 à 2009, pour voir disparaître la même surface. De plus, dans le contexte actuel de renchérissement du coût de l'énergie et de changement climatique, il est fondamental de protéger les terres agricoles à proximité des villes, pour les intégrer dans des circuits courts de production et commercialisation de produits agricoles, économes en énergie, limitant les émissions de gaz à effet de serre et créateurs d'emplois. Plusieurs projets de ce type existent ou sont en cours de réalisation sur le plateau. Les consommateurs et les collectivités locales s'y intéressent, l'ensemble des terres du plateau pourraient être converties à cette agriculture de proximité et trouver facilement un débouché local.

4) Sur le plan environnemental et paysager, il est très étonnant de voir qu'une grande portion de la lisière boisée qui entoure le plateau n'est pas incluse dans le périmètre de protection, grosso modo entre le synchrotron Soleil et l'école Polytechnique. On voudrait croire qu'il ne s'agit que d'une simple erreur, tant on sait que les promoteurs du projet tiennent à cet élément paysager qui souligne le rebord du plateau.

Pour les Citoyens Actifs et solidaires, cette enquête publique sur la zone de protection est ainsi l'occasion de remettre en question l'ensemble du projet et pas seulement d'en discuter les petits détails.

II. Considérant ces arguments, nous demandons :

1) que les terres des vallées de la Mérantaise et de la Bièvre [NDLR : hachures croisées sur la carte] et dont la vocation agricole doit par ailleurs être maintenue, ne soient pas intégrées dans le périmètre de la zone de protection, dans le respect de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et pour éviter ainsi de gonfler artificiellement la surface de la zone de protection.

2) que le projet de déménagement de l'Université de Paris-Sud et de nombre d'écoles du groupe ParisTech sur le plateau soit abandonné au vu de son inconsistance scientifique et urbanistique, et de son incompatibilité avec la loi Grenelle 1 ; qu'en conséquence, le projet d'aménagement du plateau soit réduit aux projets déjà engagés à proximité de Polytechnique et de Supelec et qu'ainsi l'essentiel des terres agricoles de la frange sud et de la frange ouest du plateau soit intégré dans le périmètre de protection. [NDLR : hachures horizontales].

3) que la lisière boisée qui entoure le plateau entre le synchrotron Soleil et l'école Polytechnique [NDLR : hachures verticales] soit intégrée à la zone de protection.

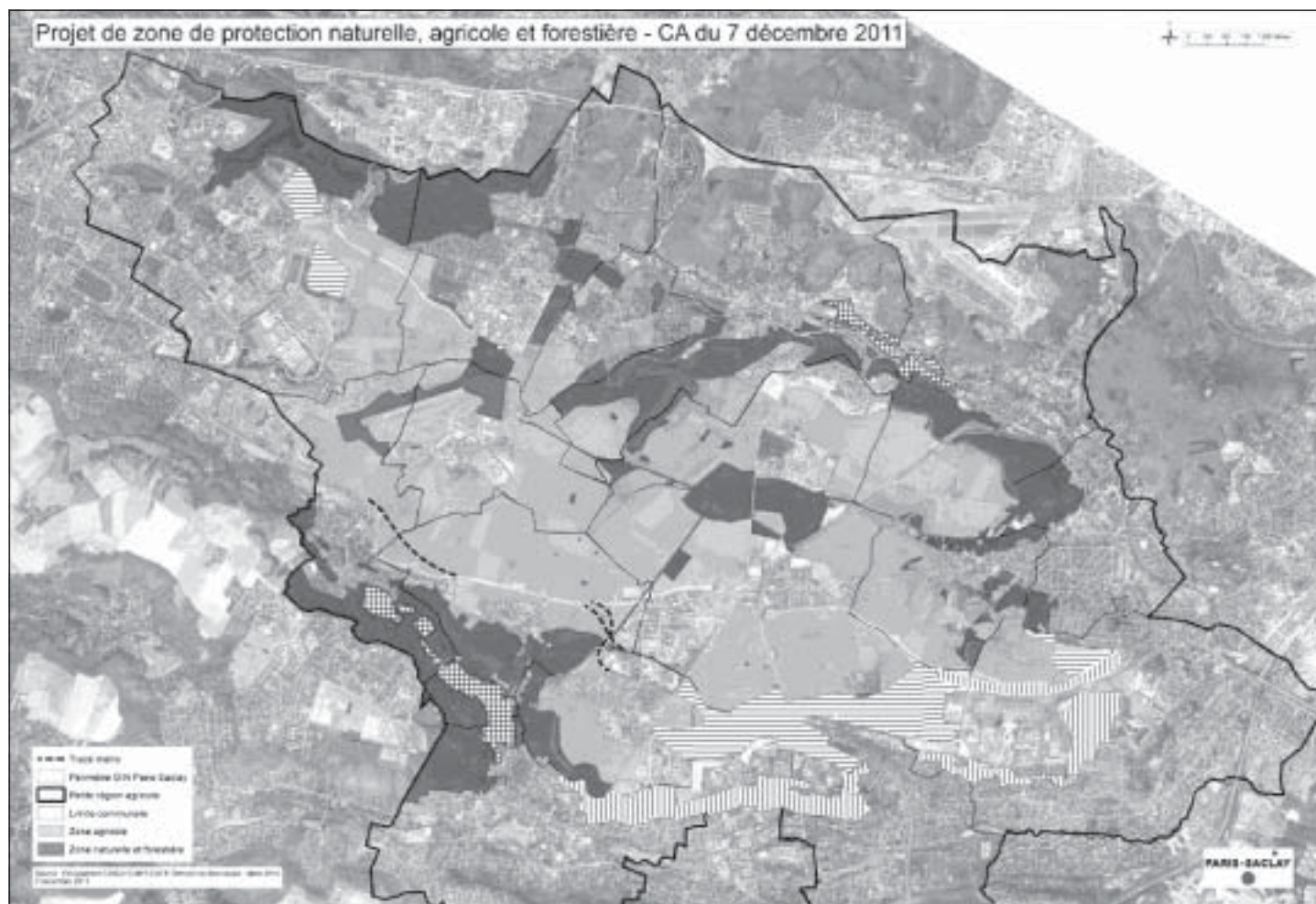
Orsay, le 21 Mars 2012

Contact : cas-orsay@no-log.org

Voir le blog de l'association :

<http://casorsay.canalblog.com/>

Voir aussi les prises de positions de la SCI *Terres fertiles* : http://terresfertiles-idf.org/Lettre_Info_01.pdf



PARIS-SACLAY et autres méga-universités françaises

L'autonomie des universités amorcée en 2007 a été suivie d'une intense compétition entre les pôles universitaires régionaux. 8 pôles ont été sélectionnés par un jury international : 4 sont situés en région parisienne (Université Paris-Saclay, Paris-Sciences-et-Lettres, Sorbonne-université, Université Sorbonne-Paris-Cité) et 4 en province (Aix-Marseille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg).

Dans ce contexte, différentes universités et grandes écoles, proches géographiquement, ont décidé soit de se fédérer en gardant leur autonomie, soit de fusionner ; tout en mettant en commun leurs compétences en matière de Recherche.

Leurs objectifs : simplifier la carte de l'Enseignement supérieur ; atteindre la masse critique permettant aux meilleurs projets d'être financés à hauteur de 7,7 milliards d'euros, dans le cadre du grand emprunt de 2009 ; améliorer les performances dans les classements universitaires internationaux* ; être plus visibles et attractifs pour les étudiants et chercheurs étrangers.

Ce rapprochement entre universités et grandes écoles semble amorcer un progrès, après deux siècles d'affrontements ! Cependant, cela se fait de façon autoritaire, en instrumentalisant les organismes de Recherche, en contournant largement les instances démocratiques, en impliquant assez peu les équipes censées coopérer ; pour l'université Paris-Saclay, lire l'argumentaire publié page 10, point 2.

7 projets sélectionnés visent le gigantisme : ils concernent 42 000 à 120 000 étudiants ; à partir de 2014, l'université Paris-Saclay regroupera 48 000 étudiants, 10 grandes écoles (dont Polytechnique, Centrale Paris, HEC, ENS Cachan...), 2 universités (dont Paris Sud-Orsay) et 7 organismes de Recherche (dont une partie du CNRS, du CEA, de l'INRA...).

D'autres projets pâtissent de ne pas avoir été sélectionnés : notamment, les pôles universitaires de Lille (avec un projet impliquant 3 universités, 6 écoles et 70 000 étudiants), Rennes, Lyon, Montpellier.

Enfin, suite à la circulaire ministérielle de mai 2011 restreignant les possibilités de séjour des étudiants étrangers, notre attractivité pour les étudiants et chercheurs étrangers a été affectée.

Les Ulisiens vivront les effets de ces transformations en cours. À ce titre, elles nous concernent.

Pierre Belbenoit

* chaque année depuis 2003, l'université Jiao Tong de Shanghai classe 500 universités en fonction de leur Recherche.

Fleur de Paix

En cette belle semaine où le printemps se montre et la nature se réveille, mettant nos cœurs en fête, comment ne pas vous parler de cette extraordinaire rencontre du mardi 13 mars 2012 ?

Rappelez-vous : en 2000 était perpétré un attentat contre la synagogue des Ulis. Abel Georges Panaget, catholique alors diacre aux Ulis, initia des rencontres présidées par les responsables religieux des trois communautés juive, catholique et musulmane de la ville, pour « le vivre ensemble et la paix », (cf. *Le Phare* n°15, <http://apex.ulis.free.fr/Phare-15.pdf>). Si Abel est parti en retraite en province, le petit groupe perdure et a tout naturellement pris son nom. Un thème annuel choisi à l'automne est traité par chaque communauté, et cette année nous avons choisi « la Paix à travers nos Écritures ». Après une soirée organisée par la communauté juive avec le rabbin Philippe Haddad, c'était mardi au tour de nos amis musulmans de parler de la paix dans le Coran, et ils ont choisi d'inviter le poète franco-syrien Khaled Roumo.

Comment dire l'émotion de tous au début de cette rencontre mémorable, et tout particulièrement celle du rabbin Philippe Haddad nous accueillant dans sa synagogue ? *“ Événement historique, qui passe inaperçu dans les médias, et pourtant depuis des années aux Ulis se rencontrent juifs, chrétiens et musulmans, et ce soir en particulier, rendez-vous compte, dans la synagogue des Ulis et devant des membres de la communauté juive, devant l'évêque d'Évry (en visite dans le Secteur pastoral) et des catholiques du Secteur de l'Yvette, Khaled Roumo et les musulmans qui l'ont invité vont parler de la Paix ! ”*

Khaled Roumo, à travers le sens des racines des mots arabes signifiant Paix, Dieu, Mal, nous a entraînés aux sources de l'univers coranique, si éloignées de tant de clichés ravageurs en circulation, mais si proches de toute source qu'offre chacune des Traditions au chercheur de sens et d'absolu. L'eau n'y est ni musulmane, ni juive, ni chrétienne, c'est simplement *“ l'eau de Dieu ”* (1) à partager entre frères.

Utopie ? Peut-être un peu... Naïveté ? Certes non, chacun ayant conscience des obstacles, nombreux sur ce chemin de fraternité, mais étant tout aussi conscient et convaincu de l'urgence de les dépasser.

Privilegiés ? Oui, ô combien ! Si nous sommes parfois *“ sur les barricades pour défendre le dialogue, et y prenons des coups ”* dit Khaled Roumo, *“ nous sommes pionniers de cette fraternité et nous avons le bonheur d'en goûter la joie ”* conclut Philippe Haddad.

Les membres du groupe Abel des communautés juive, catholique et musulmane.

(1) Mohamed, ami de C. de Chergé. Tibhirine. Algérie.

NB - Ce texte a été écrit avant le drame de Toulouse, survenu la semaine suivante.

Pour une pédagogie sociale

Débat sur l'éducation et la pédagogie



Aux Ulis, le mardi 20 mars 2012, 40 personnes sont venues écouter et débattre à la MPT des Amonts de « pédagogie sociale » avec Laurent Ott et Grégory Chambat, auteur de *Pédagogie et révolution, questions de classe et (re)lectures pédagogiques* (éd. Libertalia).

Les interventions croisées des deux invités ont permis de brosser d'autres choix pédagogiques et éducatifs. Les échanges avec la salle furent très riches, avec des interventions d'enseignants, de parents d'élèves, et même de lycéens du LAP (Lycée autogéré de Paris).

Nous proposons ici une contribution qui résume une partie du débat.

[À suivre...]

François Spinner

Enseignant au collège Aimé Césaire, membre du Comité de Rédaction de N'autre école

Pourquoi la pédagogie sociale ?

Depuis les années 80, nous assistons à un repli de toute responsabilité publique dans le domaine d'une éducation partagée. L'école se replie sur des fondamentaux et une culture de l'évaluation de plus en plus précoce. Les possibilités d'offrir aux enfants de véritables situations éducatives, de leur permettre d'expérimenter, d'être acteurs de leurs apprentissages... sont en voie d'extinction. À la place, le collectif est nié et le groupe est remplacé par des parcours individualisés contrôlés depuis des applications informatiques.

L'enseignant lui-même ne se voit plus comme un éducateur mais au mieux comme un dispensateur de savoirs, un régulateur, un observateur, un évaluateur. Ses relations avec les élèves se limitent au mieux au champ des acquisitions, au pire à un contrôle des

comportements, un renvoi vers la responsabilité des parents. À défaut d'être éducateur, il se sent souvent ré-éducateur. La relation avec les enfants et les familles est perçue par lui comme une source de dangers, hors et loin de sa fonction, sur des terres inconnues que son absence de formation éducative ne lui permet pas d'appréhender.

Du point de vue de ses élèves, l'enseignant n'est plus une référence ; il est trop loin de la réalité de vie des uns et des autres, trop étranger à l'univers des nouvelles communications, trop peu engagé du côté des enfants et des familles, trop protégé dans son milieu de référence...

Il n'est plus étonnant dès lors que l'essentiel de l'éducation se joue hors de l'école. C'est cette éducation extra-scolaire qui est d'ailleurs la plus grande source des inégalités sociales et des performances. Faites donc la différence d'efficacité entre 8 ans d'enseignement classique et terne d'anglais et deux ou trois séjours à l'étranger, en autonomie... Les résultats ne sont pas comparables. Tandis que les classes moyennes et favorisées s'adonnent à une débauche de formation, de loisirs et d'initiations, les enfants des classes populaires sont, quant à eux, renvoyés vers le rabâchage scolaire, la « réussite » éducative, l'aide aux devoirs en attendant le contrôle sur les parents soupçonnés de trop de laxisme. À l'école, la pédagogie est remplacée par des techniques, des protocoles, des méthodes, et des programmes.

Réfléchir à une pédagogie qui répondrait à tous ces problèmes éducatifs revient à réfléchir à une pédagogie sociale, plus large que l'école et propre à proposer à l'enfant un accompagnement global dans toutes les dimensions de son existence. C'est là le sens de l'œuvre des grands pédagogues sociaux. Korczak, Freinet, Freire, Radlinska, nous enseignent que l'enfant doit apprendre dans son milieu, qu'il doit d'abord apprendre à se

connaître, à prendre conscience de sa condition. Il s'éduque au sein du groupe et le groupe lui permet d'enrichir sa personnalité autant qu'il s'enrichit lui-même des individus. Les enfants doivent être acteurs de leurs apprentissages mais cela ne suffit même pas ; il faut aussi qu'ils soient auteurs, ce qui suppose qu'ils prennent des initiatives, qu'ils s'engagent, qu'ils travaillent et qu'ils contribuent à modifier et améliorer leur environnement.

Cette pédagogie est parfois pratiquée dans certaines classes tant qu'elles ne subissent pas trop la pression de la hiérarchie. C'est le cas de la pédagogie Freinet. Mais elle peut être également pratiquée autour et en dehors de l'école à partir d'ateliers éducatifs de rue, d'ateliers de production et d'expression, comme le fait, par exemple à Longjumeau, l'association Intermèdes : <http://assoc.intermedes.free.fr>

Laurent Ott

Laurent Ott est formateur dans l'éducation spécialisée, chercheur en travail social, philosophe social. Instituteur depuis 16 ans, sa lettre de démission de l'Éducation nationale, à la rentrée 2011, a déclenché débats et prises de position.



Pédagogie sociale, une pédagogie pour tous les éducateurs, Laurent Ott, Chroniques sociales, 2011, 101 pages.

Un atelier pour se remettre en selle !

“ D’abord regarder le moteur. On vérifie toujours le milieu en premier, puis l’arrière, pour finir par l’avant ”, expliquent Romain et Daniel, salariés à l’atelier vélo des Ulis, esplanade de la République. Roues, freins, vitesses, câbles, patins... Tout y passe, le vélo est entièrement révisé !

Depuis 2007, un chantier d’insertion mis en place par l’association études ET chantiers Île-de-France (Tél. 01 60 78 19 12) et spécialisé dans le recyclage, la remise en état, la vente et la location de cycles a élu domicile aux Ulis. Sensibiliser au développement durable tout en facilitant l’insertion de personnes en difficultés, c’est la démarche de l’atelier. Une initiative unique en Essonne, financée en partie par le Conseil Général et la Ville des Ulis.

“ Ma mission est au départ de rendre employable un public longtemps absent du monde du travail, voire qui n’a jamais travaillé ”, nous explique Christian Lacave, l’encadrant technique du chantier. Le PLIE, les missions locales, le Pôle Emploi, orientent les personnes bénéficiaires des minimas sociaux ou sans ressources vers le chantier. La personne doit ensuite adhérer à la démarche d’accompagnement social et professionnel. Toute la difficulté de l’équipe d’encadrement consiste à “ diagnostiquer puis à aider la personne à lever les freins à l’emploi. Et c’est assez long ”, nous explique Christian.

Outre le développement de compétences liées à la mécanique, les salariés apprennent aussi à accueillir le public, et développent également des connaissances en gestion (des adhérents, des vélos) avec l’utilisation de l’outil informatique (formulaires, base de données). “ Les ateliers de réparation vélo ne courent pas les rues par ici, donc c’est vrai qu’on a des bons retours de la part des adhérents, ils sont contents ”, se réjouit Bruno, arrivé sur le chantier en janvier dernier.

Les personnes accueillies n’orientent pas toujours leur projet professionnel vers la mécanique-cycles. “ L’objectif est d’abord de faire un bilan avec la personne sur ses difficultés et sur ses points forts, puis de trouver des solutions réalistes et adaptées ”, souligne Isabelle Chantrel, accompagnatrice socio-professionnelle sur le chantier.

À côté de la production, sont menés des temps de formation collective en interne, des entretiens individuels, et divers ateliers : rédiger un CV, réussir son entretien d’embauche, hygiène et santé, budget, etc. Tous les 15 jours, un intervenant extérieur vient également animer un atelier appelé *MOTIVES (Méthode d’Optimisation des Talents pour l’Insertion, la Valorisation et l’Estime de Soi)*. Ces séances visent à améliorer la concentration, la mémorisation, les capacités d’apprentissage et la gestion du stress.



Quand on interroge Christian sur les bénéfices du chantier, il nous raconte l’histoire d’un ancien salarié : “ Au début du chantier, il sortait de sept années à la rue, il venait d’intégrer un foyer. Il est resté plus d’un an sur le chantier : il a su se remobiliser. Ainsi nous avons pu l’accompagner vers l’emploi : il est en CDI à Cyclocity (Vélib’). Trois mois après, il a obtenu un logement et quitté le foyer qui était pour lui très dur à vivre. Il a maintenant une vie stable. ”



Depuis 2007, l’atelier mécanique cycle a accueilli une quarantaine de salariés. En 2010, à l’issue de leur contrat, cinq salariés sur sept ont retrouvé une formation ou un emploi. Pour participer à cette œuvre sociale, acheter un vélo rénové et bien réglé, donner un vélo inutilisé, ou faire entretenir vos bicyclettes, n’hésitez pas à prendre contact avec l’atelier.

Floriane Ferrand

Chargée de Communication

- Atelier aux Ulis : 01 64 46 67 96
- Christian Lacave : 06 25 78 63 86 (encadrement technique)
- Mél.: ateliervelodesulis@gmail.com

Témoignages de salariés

“ Je cherchais un emploi stable. J’ai cumulé les petits boulots en Intérim. Je suis venu ici pour reprendre un rythme, des horaires... J’ai une expérience en logistique, je suis en train de passer le permis... On va dire que les choses négatives qui pouvaient constituer des freins sur mon CV sont en train de se résoudre au fur et à mesure. ”

Bruno

Arrivé en janvier sur le chantier

“ Au départ, ça ne m’intéressait pas, et après j’y ai pris goût. Ce qui me plaît c’est que c’est minutieux. Sur un vélo, on risque sa vie, donc il faut faire attention à ce qu’on fait. Ça faisait 5 ans que j’étais au chômage, je commençais à m’ennuyer sérieusement. Maintenant, je suis pratiquement au top ! J’ai atteint un niveau technique qui me permettrait de postuler chez des vélocistes. ”

Daniel

Ancien carreur

L'Assemblée Nationale "se penche" sur les problèmes du RER

Le Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB) a été auditionné, le 11 janvier 2012, par la Commission d'Enquête parlementaire « relative aux modalités, au financement et à l'impact sur l'environnement du projet de rénovation du réseau express régional d'Île-de-France », dont le rapport a été rendu public le 7 mars 2012 (1).

Les nombreux dysfonctionnements du RER, dont le B, ont atteint un tel niveau qu'une commission d'enquête parlementaire a été constituée en décembre 2011, afin de faire le jour sur l'état du réseau 40 ans après sa création, et de proposer une série de mesures applicables à court et moyen termes. La Commission a mené 2 mois d'auditions, en commençant par les associations d'usagers de RER, puis les représentants du personnel des opérateurs, les acteurs du financement, la Société du Grand Paris (SGP), les élus, les autorités publiques, et enfin les ministres.

Toutes les associations d'usagers des lignes RER (A,B,C,D) ont fait le même et triste constat : irrégularité du trafic rendant les lignes peu fiables, équipements désuets, absence de modernisation depuis des dizaines d'années, gestion des incidents non optimisée, augmentation de la fréquentation (amplifiée par les nouvelles interconnexions et l'augmentation des logements en grande banlieue).

Après avoir effectué un constat partagé par le plus grand nombre des auditionnés de la situation et des causes de ces dysfonctionnements répétés, la Commission parle d'une réelle " **crise du RER** " et s'est attachée à soumettre une liste de préconisations précises, accompagnée d'un calendrier de décisions engageant les parties prenantes à court et moyen termes, en affirmant primordial de rénover ces lignes avant de développer les nouvelles lignes du Grand Paris.

Parmi les 30 propositions réalistes pouvant être rapidement mises en œuvre, pour améliorer la situation des usagers et **placer ceux-ci au centre du**

système, nous reprenons ci-après celles qui sont relatives au RER B.

Réformer la gouvernance du système

- clarifier les responsabilités opérationnelles et permettre au STIF d'avoir les moyens de jouer son rôle d'autorité régulatrice représentant les intérêts des usagers ;
- unifier le commandement en réalisant la mise en œuvre opérationnelle, avant fin 2012, du centre unique de commandement (CUB) de la ligne B. Sous l'autorité du STIF, RFF, RATP et SNCF devront travailler conjointement, dans un même lieu, et créer une structure unifiée de gestion opérationnelle de la ligne ;
- modifier leurs méthodes d'exploitation et avoir des règles de circulation communes.

Faire évoluer l'exploitation du RER avec une modernisation des matériels et des infrastructures

- étudier la faisabilité de faire circuler des rames à double étage sur la partie Sud de la ligne B ;
- augmenter, quand techniquement possible, le nombre de rames à double étage ;
- étudier d'ici fin 2014 le doublement du tunnel Châtelet-Gare du Nord, et des solutions de substitution ;
- augmenter le nombre des trains et des conducteurs de réserve, immédiatement disponibles, et mettre en place des systèmes d'aiguillages et des plateformes de retournement, pour limiter les interruptions de trafic en cas d'incident ;
- revoir les procédures d'interventions dans les situations d'accident grave de voyageur pour que ces événements dramatiques n'affectent pas trop longtemps le réseau.

Développer la place des usagers

- renforcer la place des usagers dans les conseils d'administration ou de surveillance SNCF, RATP, RFF et SGP ;
- renforcer l'information pour les usagers, la rendre plus fiable et transparente ;
- prévoir la participation des associations d'usagers à la définition des critères de régularité et de qualité de service ;

- réunir les représentants d'usagers, constructeurs et ateliers de maintenance, pour échanger sur la conception, l'entretien, l'accessibilité, le confort général et la sécurité des rames et des gares ;
- mieux prendre en compte les retours d'expérience des usagers ;
- réaliser un guide annuel des gares et des trajets accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- réserver aux associations d'usagers du RER un espace d'affichage dans les gares ;
- diffuser un message d'information en plusieurs langues en cas d'incident, étant donnée la desserte de deux aéroports internationaux ;
- mieux anticiper les conséquences sur les gares de la création d'une nouvelle correspondance ou d'un parc d'activités sur une commune.

Réflexion stratégique sur l'aménagement et le développement régional

Définir une nouvelle politique tarifaire, cohérente avec le prochain schéma directeur régional, avoir une réelle connaissance du coût kilomètre par voyageur ; travailler au rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest de la Région Île-de-France et mener une réflexion sur les horaires de travail.

Sécuriser les financements.

L'association a le sentiment d'avoir été entendue mais elle est bien consciente qu'il ne s'agit, à ce stade, que de recommandations parlementaires. Notre principal souci sera donc, tout au long de ces prochains mois, de veiller à ce que les décisions de mise en œuvre de chacune de ces mesures soient bien prises !

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Bureau du COURB

(1) L'exposé du COURB et celui de l'AUT (Association des Usagers des Transport en Ile-de-France à laquelle adhère le COURB) sont accessibles sur le site :

<http://asso.rerb.free.fr/>

ainsi que le lien vers le site de l'Assemblée Nationale permettant de télécharger le rapport parlementaire.

Carnaval 2012 des Ulis : la pluie et le vent n'ont pas réussi à troubler la fête

À partir de 16h30, maquillage, animations et goûter place du marché (1). Le défilé a commencé vers 17h30, avec des fanfares et des chars décorés par les habitants (2 à 6). Vers 19h, le défilé est arrivé au parc urbain, où il fut animé notamment par le splendide « spectacle de la lune » (7). Puis ce fut la crémation de monsieur Carnaval (« Mario »). Malgré la bruine et les brusques coups de vent, surtout vers la fin, la participation populaire fut nombreuse et joyeuse.



Au fil des rencontres : le vêtement et l'immigration

En 2012, la Rencontre Des Différences (RDD) aura pour thème principal **le vêtement**. Elle permet une meilleure connaissance et des échanges entre cultures de nos pays ou régions d'origine.

Plusieurs associations et structures de la ville tissent les liens sur ce thème depuis plusieurs mois à l'occasion du 10^e anniversaire de l'association *Nouveaux Pas*, qui coordonne la RDD.

Vous êtes donc tous invités à venir le 30 juin au Parc urbain des Ulis.

« De fil en fil », le projet de la rencontre se concrétise sur cette thématique des vêtements du monde déclinée depuis leur richesse originelle jusqu'à leur mutation contemporaine ! Bien présents sur la ville des Ulis, riche de ses diversités, ils seront mis en scène au théâtre de verdure du parc urbain, à l'image d'un métissage musical.

L'originalité d'un tel projet va permettre une découverte plus profonde des cultures et leur intégration. Les associations, écoles et centres de loisirs se croiseront dans le cadre de différents ateliers ! Nul doute que les créations, qui emprunteront tissus et accessoires ancestraux en intégrant des éléments de récupération dans le pur esprit du développement durable, n'auront rien à envier à nos grands couturiers Lacroix et Gaultier !

Toutes les propositions qui n'impliquent pas des réalisations de couture sont les bienvenues : prestations musicales, dansantes ou autres faisant référence, si possible, à cette thématique.

Venez rejoindre tous les participants vers le théâtre de verdure, le samedi vers 15h30. Vous pourrez découvrir l'Asie avec la route de la soie, l'Amérique Latine, les liens Europe-Afrique-Caraïbes, la mode contemporaine avec le mixage des influences et la prise en compte du développement durable. Bien évidemment, une alternative de repli est envisagée sur le gymnase de l'Essouriau en cas de météo défavorable !

Jean Marie Ballo, Paul Lamour, Bernard Amar

Association *Nouveaux Pas* - Médiation Interculturelle
 Tél.: 01 69 28 62 71 - Mob.: 06 74 44 07 78
 Mél.: nouveau-pas@orange.fr
 Courrier : 1, résidence Chanteraine - 91940 Les Ulis

Des résultats pour le Club d'échecs des Ulis

Le Club d'échecs des Ulis est qualifié pour la National 4. L'équipe finit première de son groupe avec un parcours sans faute 4 points sur 4. Pour l'année prochaine, le club devra trouver de nouveaux joueurs afin de compléter l'équipe actuelle. En effet, l'équipe sera composée de 8 joueurs au lieu de 6 actuellement. La saison prochaine s'annonce déjà riche en défis.

Félicitations aux jeunes joueurs ayant disputé le Festival international des jeunes d'Île-de-France et merci aux parents ayant effectué le déplacement. Deux de nos quatre jeunes qualifiés y ont participé. Je tiens à les féliciter.

Guillaume (catégorie poussin) finit à la 26^e place (sur 100) avec un score de 5,5 sur 9.

Benoit (catégorie pupille) finit à la 87^e place (sur 103) avec un score de 2,5 sur 9.

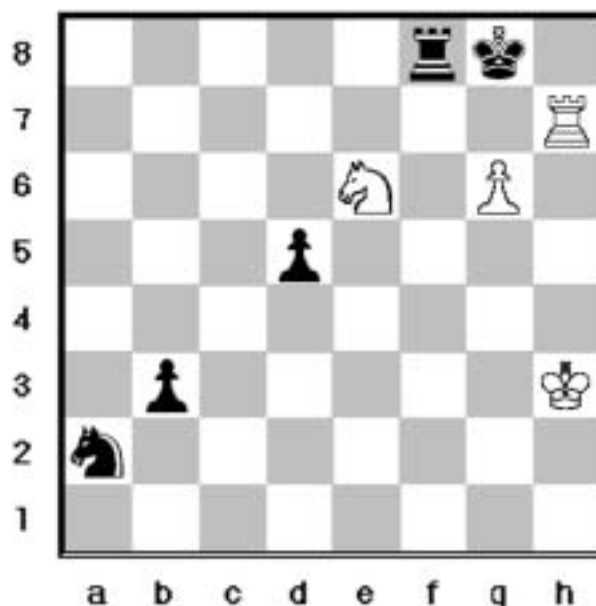
David Bouville
 Président du Club d'Échecs

Solution de l'exercice N°2, paru dans *Le Phare* N°47

Dg8+, RxDg8
 Te8+, TxTe8
 TxTe8 #

Exercice N°3 (ci-dessous) :

Les Blancs jouent et gagnent.



Fond vert : contributions de l'Atelier d'écriture du 3 mars 2012

Fond blanc : contributions indépendantes de l'Atelier d'écriture

La déchirure

J'ai hurlé, j'ai souffert,
Les autres en étaient fières.
À dix ans, je devenais femme respectée,
Mais la honte m'embrasait.
Elles me célébraient
Moi qui me cachais.
Dieu était satisfait
Et elles me vénéraient,
Mais moi je les méprisais
Et me sentais déshonorée.
Les cris de joie fusaient
Tandis que mes chairs me brûlaient.
Elles m'avaient purifiée,
Je me trouvais souillée.

Je suis femme amputée
En mon entier
Je suis femme révoltée
Pour chaque minute de chaque journée.

Elles m'ont excisée.

Danièle

Une femme en pleurs et un homme en costume
Une femme qui accouche et un homme qui pleure
Une femme qui rit et un homme qui doute
Une femme qui écrit et un homme qui lit
Se regarderont-ils ?
Se trouveront-ils ?

Une femme de laine et un homme de velours
Une femme d'aujourd'hui et un homme du passé
Une femme aux cent visages et un homme de peine
une femme de marbre et un homme en sang
Se parleront-ils ?
Se désireront-ils ?

Une femme des îles et un homme des bois
Une femme de glace et un homme de braise
Une femme de chance et un homme sans bras
Une femme d'ici et un homme d'ailleurs
Se comprendront-ils ?
S'aimeront-ils ?

Yvette

La fable éternelle du pot de terre et du pot de fer

La Raison combat l'Intuition !
C'est son but et sa fonction.
Elle est si intelligente et fière
De ses nobles acquisitions !
De questions point ne se pose :
Elle ne se remet pas en cause.

Mais que lui a donc fait l'Intuition ?
Oh, la coquine est sournoise,
Elle n'entreprend aucune action
Mais frappe dans le dos la raison.
Pas de questions ne lui pose
Et ne peut rien remettre en cause !

Alors, elle cherche des noises obscures
Et des raisons qui n'en sont pas !
Elle ébranle constamment les murs
Que la raison reconstruira
Sans se poser de questions
Ni remettre les principes en cause.

Des forces obscures de la nuit
Pleines d'instinct et de patience,
ou des constructives défenses
D'une société sans ennemis
Où l'homme avec ses tabous vivra,
Qui sortira vainqueur du combat ?

Francine Iftode

*Poème exposé lors de l'exposition pédagogique de sculptures
à la MPT de Courdimanche, du 30 janvier au 17 février 2012*

Histoire d'eau

Vous savez :

Le verre à moitié plein ou le verre moitié vide !
Jean qui rit et Madeleine qui pleure comme son prénom
C'est pourtant bien la même eau fraîche et claire,
Mais tu as oublié de déchausser tes lunettes noires...

Moralité :

Un optimiste est un imbécile heureux
Un pessimiste un imbécile malheureux

Charles

La France est ma maison

La France est ma maison,
Mon jardin, que des générations
Ont travaillé, bonifié, embelli,
Défendu au péril de leur vie.

Ma mère, la République,
Qui commande et fait respecter les lois,
A épousé un jour, pour notre joie,
Mon père, l'État laïc.

Ils veulent le bonheur de leurs enfants,
Leur enseignent la Liberté,
La liberté d'agir et de penser,
Qui apporte l'épanouissement.

La liberté d'avoir un culte,
Sans qu'aucun ne les insulte,
Sans qu'aucun ne les bâillonne,
Sans qu'ils n'obligent personne.

Ils traitent leurs enfants d'égale façon,
Chaque enfant a les mêmes droits.
Leur enseignent le respect des lois,
Ainsi que le respect de soi.

Ils ont adopté d'autres enfants,
Qui venaient de pays moins cléments,
D'états moins bienveillants,
Ils veulent les traiter de la même façon.

Petit à petit se construit l'Égalité.
On découvre la femme et sa sensibilité,
La femme et son intelligence
La femme et ses compétences.

Comme un iceberg et sa partie immergée,
On découvre la diversité de la sexualité,
Ses différentes facettes qui sont enfouies
Et comment en nous elle se construit.

Lentement, péniblement la couleur de la peau
S'efface pour qu'apparaisse l'Homme
Mais il faut encore, pour qu'on la gomme
des lois contre les bourreaux.

Lentement, apparaît la Démocratie.
C'est une école qui initie,
Qu'il faut défendre sans faiblir,
La protéger jusqu'à en mourir,

Car la Fraternité est bien pâle
L'Égalité qui montre son nez
Qui prend souvent des coups de pied
Pour exister, a bien du mal

Bernard Amar

À Émile Medrano

(Ulissien décédé le 28 décembre 2011)

Adieu l'Émile, on t'aimait bien (Jacques Brel)

Nous apprîmes, sidérés, à l'aube de l'an nouveau
Qu'Émile était parti sans même nous dire un mot
Lui qui apostrophait chacun à tout propos
Il se tait pour toujours, ça fait froid dans le dos

Sa faconde, ses foulards, sa dégaine de dandy
Quelques mots enjoués et quelques traits d'esprit
Amateur de brocante et grand-père accompli
Discutant du dernier bouquin qui l'avait ravi

Déjà tu nous manques ; arpentant le quartier
On rêve de découvrir qu'on s'est peut être trompé
Que c'est une mascarade, un oubli, une erreur
Qu'on va te voir apparaître avec grand bonheur

Si ce n'est pas le cas, alors laisse nous te dire
Et te remercier pour ces moments de rire
Cette joie que tu savais à tous communiquer
Et qui restera, à jamais, en nos cœurs gravée

Adieu, l'ami

Marc Lauvray

À l'aube...

À l'aube de ce nouveau jour,
Un être naît et l'autre meurt.

À l'aube de ce nouveau jour,
Le soleil illumine le ciel et la lune tire sa révérence.

À l'aube de ce nouveau jour,
Je viens vers vous et vous fuyez.

Agnès

Rire et pleurer

Rire de bon cœur et pleurer de bonheur.
Hier, la tristesse était là et demain l'allégresse viendra.
Rire au plaisir de la vie et pleurer de douleur à la perte
d'un ami.

Les larmes s'en vont et demain la joie sera là.

Zoubida

Partage de la culture et des traditions japonaises

Un an après la terrible catastrophe qui a endeuillé la région de Fukushima en mars 2011, la MPT de Courdimanche m'a proposé une rencontre, l'espace d'un mois, dans la riche et étonnante culture du Japon. Des ateliers encadrés par des artistes ont été proposés aux familles.

• **Atelier de l'Arbre de vie** : dans le cadre d'un atelier d'origami (art de pliage du papier), animé par l'artiste Juno, les familles ont réalisé des oiseaux destinés à être accrochés à « l'Arbre de vie », geste symbolisant santé et bonheur au Japon.



• **Atelier de décoration d'éventails** : dessins de bonzaïs grâce à la technique de l'encre soufflée sur des éventails.

Cet arbre de vie, l'arbre aux oiseaux du bonheur (grues) et ces éventails ont été exposés tout un mois, avec la reconstitution d'un jardin japonais miniature comprenant notamment une fontaine en bambou et un bonzaï.



Le 10 mars, les participants ont pu assister à :
- la préparation traditionnelle pour la cérémonie japonaise du thé ;



- des chants et danses japonais accompagnés par l'instrument traditionnel Shamisen ;



- des démonstrations d'origami (poissons, paniers, oiseaux...).

Le but de notre association **Sakura Club** est de faire connaître la culture et les traditions japonaises. Nous souhaitons encourager les liens franco-japonais, faciliter les rencontres entre les personnes qui aimeraient échanger avec les japonais en organisant des cours de langue de tous niveaux, des cours de cuisine, d'art floral (ikébana), des représentations culturelles (cérémonie du thé, chansons et danses traditionnelles).

L'élan de notre coeur nous entraîne au-delà des barrières nationales : **nous voulons créer un monde meilleur, un monde plus harmonieux.**

Ritsuko Carlier

Présidente de l'association **Sakura Club**
sakura.club@sfr.fr